

Objet : Conseil de promotion des IFIP stagiaires

L'alliance **CFDT-CFTC** tient tout d'abord à souligner la qualité du personnel enseignant et administratif de l'ENFIP. Nous saluons les efforts faits pour la pédagogie et le parcours de formation depuis les conseils de promotion de l'année précédente.

Nous revendiquons une approche véritablement professionnalisante pour la scolarité des inspecteurs stagiaires. L'alliance **CFDT-CFTC** portera, à travers cette déclaration liminaire, les expressions des IFIP stagiaires de la promotion 2023/2024.

ASPECT PÉDAGOGIQUE

Afin de mieux appréhender le 4+1 et la digitalisation dans le parcours bloc des IFIP stagiaires, l'alliance **CFDT-CFTC** formule les demandes suivantes :

Cours dispensés en présentiel :

- **D'avancer le début des cours de bloc de minimum 2 semaines avant les vacances de fin d'année afin de mieux les étaler :** Une seule semaine de bloc avant les vacances paraît insuffisant aux IFIP stagiaires notamment car une coupure de vacances aussi proche du début des matières approfondies ne permet pas totalement de s'immerger dans le bloc.
- **Une meilleure égalité des emplois du temps :** Certains groupes trouvent qu'ils ont beaucoup moins de temps de travail autonomes placés les vendredis après-midi.
- **Un rythme moins soutenu :** Il est à noter un rythme particulièrement soutenu notamment concernant le bloc contrôle fiscal et le bloc secteur public local. Les IFIP stagiaires ont l'impression de passer d'un sujet à l'autre sans avoir le temps d'assimiler et de mettre en pratique les notions abordées. En outre, cela conduit à un manque de pratique dans les cours dispensés selon les IFIP stagiaires.
- **Davantage d'exercices d'application :** afin de mettre en pratique la théorie apprise. Les cours étant trop denses, nous n'avons pas le temps de les terminer. Il arrive donc assez fréquemment que les exercices prévus ne soient pas effectués

Cours dispensés en autonomie :

- **Fournir systématiquement des synthèses à la fin de chaque cours en autonomie :** d'une part pour renforcer la concentration sur le contenu de la formation. D'autre part, pour mieux gérer son temps car la prise de note est la tâche la plus chronophage. C'est déjà le cas sur certaines formations à distance, mais cela reste à la marge. Les IFIP stagiaires s'inquiètent également du fait qu'ils ne bénéficieront pas d'un support correct à leur arrivée en service. De plus, il nous semble que cela est réalisable, car les supports sont déjà faits puisque ces cours étaient auparavant dispensés en présentiel.
- **La mise en ligne immédiate des corrigés des exercices de synthèse en comptabilité.** Quand nous étudions la comptabilité, la correction est rarement immédiatement disponible. Il faut attendre en général la fin de la semaine voire la semaine d'après. Ce délai est perçu comme trop long par les stagiaires puisqu'au vu du rythme des cours nous passons vite à d'autres notions et nous ne sommes pas forcément enclins à nous replonger sur une séance une semaine après. C'est donc assez gênant car nous passons à une autre notion sans avoir pu vérifier et retravailler les exercices de la notion étudiée. Cela pénalise donc les IFIP stagiaires qui ne peuvent pas avoir accès au corrigé quand ils le souhaitent.

- **Résoudre les problèmes techniques des séances en autonomie.** Les séances en autonomie qui comprennent pour la plupart des vidéos ne sont pas vraiment agréables à réaliser en raison des dysfonctionnements de la vidéo. Il nous est impossible de revenir au point d'arrêt lorsque nous mettons en pause la vidéo à cause de ces dysfonctionnements. Cela explique notamment notre insistance sur le fait de fournir systématiquement des synthèses à la fin de chaque cours en autonomie car les dysfonctionnements des vidéos font perdre encore plus de temps au stagiaire qui prennent des notes faute de support.
- **Davantage de détail dans les calculs au sein des séances en autonomie**
- **De revoir le format des quiz.** Les IFIP stagiaires regrettent de perdre du temps sur les quiz. Nous avons 3 tentatives pour effectuer le quiz et obtenir la note minimale attendue. Il nous est impératif d'attendre 5 minutes entre chaque essai, ce qui entraîne une perte de temps supplémentaire. De plus, il serait utile pour nous de savoir quelles sont les questions qui causent des erreurs, afin de pouvoir orienter notre réflexion en conséquence.

Les temps de travail autonomes :

- **Demande de TTA supplémentaires :** Les IFIP stagiaires déplorent le fait qu'ils aient beaucoup moins de temps de travail autonomes alors qu'ils disent en avoir besoin pour mettre en pratique les cours à travers des exercices notamment.

Applicatifs et supports :

- **Améliorer l'ergonomie d'Odissée :** Odissée a été perçu par les agents n'ayant pas l'habitude de l'application comme peu ergonomique (il est question ici des stagiaires purs externes et des internes n'ayant pas eu la nécessité de recourir à Odissée auparavant). Les IFIP stagiaires ont le souvenir d'une prise en main assez fastidieuse.
- **L'accès à Odissée via le PIGP :** pour des raisons pratiques, et éviter ainsi le recours à deux ordinateurs et réduire le risque de vol.
- **Optimiser les supports stagiaires :** Ils manquent de praticité car ils ne sont pas exhaustifs par rapport à la version web stagiaire. Le support stagiaire ne permet pas d'accéder directement aux documents complémentaires et oblige à ouvrir une multitude de supports différents. Les IFIP stagiaires proposent de tout intégrer aux deux supports.
- **Mise en place d'une banque de données avec des exercices :** Notamment des exercices sur la comptabilité et des cas pratiques pour chaque bloc. Ils seraient idéalement classés par thématiques et accompagnés de leurs corrections. Cela aura pour objectif de faciliter les révisions en ayant un accès immédiat à des exercices accompagnés de leurs corrigés.
- **Cohérence concernant les supports de correction mis à notre disposition :** en fonction des séances, les supports stagiaires d'exercices nous sont parfois donnés corrigés parfois non. Cela concerne également la web stagiaire. S'ils nous sont donnés, ils ne sont pas immédiatement accessibles la plupart du temps. Nous nous demandons naturellement pourquoi il n'y a pas de cohérence dans la mise à disposition de ces corrections. Nous préférons bien entendu avoir accès à tous les corrigés (support stagiaire et web stagiaire).
- **Une révision du contenu des cours de comptabilité pour la rendre plus fidèle à la réalité professionnelle :** Les agents ayant déjà travaillé sur des postes comptables regrettent de voir que les cours de comptabilité ne reflètent pas la réalité avec la comptabilité d'entreprise. Par exemple, le fait que le compte de TVA soit mis avant le compte de charge pour suivre l'ordre des comptes.

Soutien :

- Les IFIP stagiaires souhaiteraient que les séances de soutien soient **obligatoirement animées par un autre chargé d'enseignement** que celui qui dispense le cours. La pédagogie de chaque chargé d'enseignement étant différente, il est bénéfique pour les IFIP stagiaires de tirer profit d'une approche différente afin de comprendre les notions enseignées.
- **Davantage de transparence dans la transmission de l'information des cours de soutien :** certains IFIP stagiaires regrettent de ne pas avoir eu l'information ou de s'être vu annuler leur séance. De plus, les stagiaires inscrits déplorent l'absence de communication suite à leur inscription et ont le sentiment d'être dans le flou puisqu'ils n'ont pas de retour quant à leur demande.

Examen :

- **La mise à disposition des annales des années précédentes :** dans le but de se préparer au mieux aux examens. Pour l'instant, ces dernières sont transmises par certains syndicats à leurs adhérents. Cela permettrait de garantir une égalité de préparation des IFIP stagiaires.

Spécialités du bloc:

Contrôle fiscal:

- **Revoir les cours qui devraient être dispensés en autonomie :** Nous demandons à ce que l'avis des chargés d'enseignement soit pris en compte. Étant donné qu'ils nous dispensent les cours, ils connaissent les cours les plus appropriés à un enseignement en présentiel ainsi que ceux qui peuvent être suivis à distance. Par exemple, les cours de revenu net catégoriel pourraient être dispensés en autonomie, car il s'agit essentiellement d'une liste. Tandis que les séances sur les intérêts et majoration de retard posent plus de difficultés car jugés plus techniques. Les IFIP stagiaires préféreraient donc avoir au moins la première séance en présentiel.
- **Constat d'un manque de fil conducteur entre les cours :** Les IFIP stagiaires ont l'impression de voir des notions de manière décousue et de passer du coq à l'âne. Ainsi, ils ont du mal à effectuer un exercice qui nécessite plusieurs notions de différents cours car ils ont des difficultés à faire un lien. A titre d'exemple, la séance « intérêts de retard et majoration » est présentée au sein de la séance en autonomie CSP d'un BNC comme si cela concernait uniquement le CSP d'un BNC.
- **Révision des sujets du galop d'essai :** Les épreuves étaient apparemment mal calibrées et chaque unité de compétence (UC) comportait une anomalie. Premièrement, l'UC de comptabilité comportait des coquilles. Ensuite, le sujet de l'UC 2 contenait une erreur qui a faussé l'ensemble de l'épreuve. Il était indiqué 6 CV dans le sujet alors que notre correction était basée sur 5 CV. Ainsi, nous avons effectué une correction qui s'est avérée inutile, car nous avons appuyé nos calculs sur 6 chevaux fiscaux. Enfin, l'UC 3 qui concernait la rédaction de la proposition de rectification était beaucoup trop longue.
- **Observations sur les examens :** Les IFIP stagiaires ont souhaité exprimer leur souhait de remédier au manque de praticité pour ceux qui passaient leur épreuve en salle Paul Frémont où les petites tables rendent difficile la passation de l'épreuve, en particulier pour l'épreuve de la proposition de rectification qui est la plus longue. Par ailleurs, ils déplorent également le fait d'avoir été interrogés sur les bénéfiques non commerciaux alors que cette matière est jugée à la marge au sein du bloc CF vérification (peu d'heures).

Secteur public local:

- **Densité :** Le bloc ne comporte pas beaucoup d'autonomie. Il arrive fréquemment de suivre les cours d'un même chargé d'enseignement pendant une semaine entière, avec l'introduction d'un chapitre différent chaque jour, ce qui ne permet pas d'assimiler le chapitre du jour.
- **Observations sur les examens :** Les IFIP stagiaires préféreraient que l'épreuve de comptabilité soit au format hybride avec un fond documentaire papier plutôt qu'entièrement dématérialisée par souci de praticité. De plus, les IFIP stagiaires ont été également perturbés par la présence des captures hélios.

Gestion fiscale :

- Revoir les cours qui devraient être dispensés en autonomie : Les GF SIP remarquent que les séances les plus importantes, c'est-à-dire celles nécessitant une reformulation, sont dispensées en autonomie. Ils trouveraient plus judicieux de les mettre en présentiel. C'est le cas du cours sur le calcul de la taxe d'habitation et de la valeur locative notamment.
- Davantage d'entraînement sur l'impôt sur le revenu : En outre, il a été relevé que les cours d'impôt sur le revenu comportaient des erreurs. Certaines dateraient de 2017 et n'auraient pas été corrigés malgré des signalements.
- Galop d'essai : Les GF PRO ont eu une UC sur Medoc alors qu'ils avaient étudié seulement un chapitre théorique dessus. Ils regrettent le fait que ces galops d'essai soient éloignés de ce qui sera attendu à l'examen et dans leur futur poste. Ils auraient souhaité suivre ces cours plus tôt.

Trésorerie amende :

Les IFIP stagiaires affectés au sein de ces trésoreries ont le sentiment que l'ENFIP a des difficultés à les classer dans un bloc puisque certains sont en GF SIP tandis que d'autres sont affectés en SPL. Ils aimeraient que la formation soit revue, car elle paraît manquer de pertinence face aux spécificités du service. A titre d'exemple, ils auraient souhaité avoir un module sur l'applicatif utilisé en service à savoir AMD.

Il serait peut-être pertinent d'organiser une journée d'immersion dans la trésorerie amende à Chamalières pour les IFIP stagiaires de l'établissement de Clermont-Ferrand. Cela ne devrait pas représenter de difficultés étant donné que des coopérants ont été accueillis au sein de la structure en 2023.

Nous tenons à noter la pertinence des séances de reformulation effectuées avec d'autres chargés d'enseignement. Il semblerait que cela concerne uniquement les IFIP stagiaires en vérifications ainsi qu'en SPL. Ceux affectés en GF ou en PCRFP n'ont pas eu ces séances et en sont demandeurs.

VIE QUOTIDIENNE

- Concernant le **mode de fonctionnement de l'ARENFIP**, nous demandons plus de transparence dans le fonctionnement et les règles de l'ARENFIP. Quand nous questionnons la direction de l'ARENFIP, elle répond que les sujets ont été traités en comité des usagers et que les représentants des résidences ont fait redescendre. En l'occurrence, très peu d'IFIP stagiaires connaissent les représentants et rien n'est redescendu. Nous nous demandons également où sont les comptes-rendus qui retracent les comités des usagers. Enfin, nous demandons à ce que ces comptes-rendus soient publiés a minima dans le hall des résidences et sur le site de l'ARENFIP.
- L'alliance **CFDT-CFTC** avait demandé au premier conseil de promotion de trouver une solution pour les **places de parking** : Ce manque de place peut être source de potentielles tensions. L'alliance **CFDT-CFTC** avait proposé de trouver une solution pour garer les voitures en sécurité. La direction de l'ENFIP avait indiqué faire remonter cette demande à l'ARENFIP. Nous demandons donc à cette occasion si l'ENFIP a un retour.
- Concernant les **logements**, nous souhaitons vous interpeller sur le fait que nous sommes nombreux affectés en **Île-de-France**, et n'avons à ce jour toujours pas de logements, et ce à 3 semaines de la prise de poste. L'ALPAF (association du logement dédié au ministère des Finances) ne répond même plus aux stagiaires, ils se disent débordés et dépassés par le nombre de stagiaires à la recherche d'un logement, en parallèle le prix des loyers a considérablement augmenté suivant plutôt la courbe de l'augmentation des prix des loyers plutôt que les salaires des fonctionnaires. Nous souhaiterions connaître les mesures qui seront prises sur ce point.

Nous vous remercions pour votre écoute et les réponses que vous ne manquerez pas d'apporter.

Les représentantes **CFDT-CFTC**, Mélissa DAOUD et Fadila LARBI